



PRA Lynx Massif des Vosges

Une démarche participative, concertée et partagée avec les acteurs du territoire

Edito

Ce cinquième numéro de la lettre d'information du Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx dans le massif des Vosges revient sur les événements réalisés pour cette année 2022.

Pour rappel : le Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du Lynx pour le massif des Vosges est construit autour de quatre axes de travail :

- **Axe 1** : faciliter la coexistence avec les activités humaines (coexistence avec la chasse et l'élevage)
- **Axe 2** : maintenir un habitat favorable au sein du Massif des Vosges et restaurer la connectivité écologique entre massifs
- **Axe 3** : consolider le suivi pour assurer une meilleure protection du lynx
- **Axe 4** : travailler sur les représentations du lynx et sensibiliser sur les enjeux de sa conservation

Vous souhaitant une très belle fin d'année.

Sommaire

Le premier chantier du réseau de bénévoles en soutien aux éleveurs dans les Vosges du Nord !.....	2
Une affaire de détention d'un crâne de lynx récemment jugée !	3
Les Fédérations des Chasseurs s'engagent pour le lynx !	3
Cas de collisions routières et mise en place de la cellule diagnostique	4
Suivi de la portée de la femelle Lycka	4
La Journée Internationale du Lynx 2022	5
Evènements à venir	5
Le Réseau de suivi du loup et du lynx	6



Axe 1

Le premier chantier du réseau de bénévoles en soutien aux éleveurs dans les Vosges du Nord !



Le premier chantier du réseau de bénévoles en soutien aux éleveurs pour la mise en place de mesures de protection des troupeaux, a eu lieu le 18 septembre dernier à Ingwiller, au sein d'une exploitation d'élevage ovin et équin. L'opération a consisté à mettre en place une clôture électrifiée sur un parc situé en lisière forestière, c'est à dire potentiellement vulnérable aux attaques de prédateurs. Au total, 6 personnes dont un autre éleveur d'ovins, sont venues prêter main forte à l'éleveuse pour installer les cinq fils de la clôture et les isolateurs. Après les travaux, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un repas fourni par le PNR Vosges du Nord et l'éleveuse hôte.

Le réseau de bénévoles en soutien aux éleveurs a été créé dans les Vosges du Nord en 2022, sur le même modèle que celui créé côté allemand en 2017 suite aux premiers cas d'attaque de lynx dans le Palatinat sur des troupeaux domestiques. L'objectif du réseau est d'apporter une aide aux éleveurs lors de la mise en place de mesures de protection, essentiellement des clôtures électrifiées, après un cas d'attaque d'un prédateur sur un troupeau ou de manière préventive pour des enclos particulièrement vulnérables, situés dans des clairières ou en lisière de forêt. Ce réseau a été créé dans le cadre du PRA Lynx Massif des Vosges et vise à améliorer la coexistence entre le lynx et les activités humaines, en particulier l'élevage d'ovins et de caprins. De futurs chantiers sont d'ores et déjà prévus pour les mois à venir (début 2023). Nous vous tiendrons informé !

Si vous souhaitez rejoindre ce réseau, veuillez contacter Christelle Scheid : chris_scheid@hotmail.fr

Christelle SCHEID

Association Luchs Projekt Pfälzerwald/Vosges du Nord



Rejoignez l'équipe de bénévole !

Contacter les personnes ci-dessous :

Coordination du réseau

Christelle Scheid

Vice-Présidente - Luchs-Projekt Pfälzerwald /
Vosges du Nord

Mail : chris_scheid@hotmail.fr

Tél: 06 87 57 16 27

Karl-Heinz Klein

Président - Luchs-Projekt Pfälzerwald /
Vosges du Nord

Mail : k-h.klein@luchs-projekt.org

Tél : 0049 (0)160 96 94 95 28

Avec le soutien technique et financier :



Plan Régional d'Actions
en faveur du Lynx boréal
dans le Massif des Vosges



Une affaire de détention d'un crâne de lynx récemment jugée !

Début 2021, le service départemental de l'OFB du Haut-Rhin ouvrait une enquête judiciaire dans le cadre de la destruction illégale d'un lynx dans la vallée de Munster, l'animal ayant été tué par arme à feu comme celui de Fellingring. Les investigations effectuées n'ont pas permis de dater avec certitude l'année de mise à mort de l'animal, remontant probablement à plus de 10 ans, le délit de destruction illégale n'a donc pas pu être retenu car prescrit.

Néanmoins, l'enquête a permis de retrouver le crâne de l'animal, conservé en guise de trophée, au domicile du chasseur à l'origine de l'infraction. La détention illégale d'animal (ou de partie d'animal) d'espèce protégée est un délit puni du même quantum de peine que la destruction elle-même soit jusqu'à 3 ans de prison et 150 000€ d'amende.

Le mis en cause, aujourd'hui âgé de 80 ans, a reconnu les faits, en indiquant « avoir achevé le lynx blessé ». L'audience du 1er mars 2022 a rassemblé de nombreuses parties civiles (associations de protection de la nature). Le tribunal a condamné au pénal le prévenu pour les faits de détention illégale du crâne de lynx à 3 000€ d'amende (dont 1 500€ avec sursis). Sur le jugement civil, les différentes parties ont obtenu au total 6 700€ de dédommagement (au titre du préjudice moral et des frais de justice). Le condamné n'a pas fait appel du jugement.

Sébastien Mutel
OFB-SD68

Les Fédérations des Chasseurs s'engagent pour le lynx !

Dans le cadre de la mise en application du PNA Lynx, et grâce au soutien financier du dispositif « Écocontribution » (OFB et FNC) et de la DREAL BFC, 12 fédérations départementales, 3 fédérations régionales et la fédération nationale des chasseurs ont lancé le projet « Éco-lynx » à partir du 1er juillet 2022, pour une première tranche d'actions d'une durée de 18 mois. Le projet « Éco-lynx » est présenté dans son ensemble au sein de la [lettre d'actualités Lynx de la SFPEM du 11 octobre 2022](#).

Pour le massif vosgien : six fédérations départementales et la fédération régionale des chasseurs du Grand Est se sont engagées dans ce projet au niveau des volets « Participation au suivi et à la connaissance de la population de Lynx » et « Communication, sensibilisation avec les acteurs de la chasse ».

Parallèlement à ce programme, les 7 fédérations départementales des chasseurs du massif vosgien sont parties prenantes, au côté du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, dans la mise en application des actions du PRA Lynx Vosges sur un travail de concertation pour faciliter la coexistence avec les activités de chasse.

Corinne BARNET
Chargée de mission projet ECOLYNX - FDC88



Axe 2

Cas de collisions routières et mise en place de la cellule diagnostique

Deux cas de mortalité par collision routière sont survenus fin 2021 dans le Grand Est :

- Le premier concernait un lynx mâle trouvé mort le 19 décembre en bord de route suite à une collision avec un véhicule en Meurthe-et-Moselle, sur la commune Frouard, à proximité de l'agglomération nancéenne.
- Le deuxième concernait une jeune femelle prise en charge après avoir été percutée par un véhicule le 23 décembre dans le Haut-Rhin, sur la commune de Durlinsdorf dans le Sundgau, qui est finalement morte des suites de ses blessures.

Ces évènements malheureux ont donné un coup d'accélérateur à la mise en œuvre de l'action n°13 du PRA consacrée à la prise en charge des lynx en détresse. Une fiche réflexe, précisant le « qui fait quoi » en cas de signalement d'un lynx en difficulté, est en cours d'élaboration pour le massif des Vosges. Les différents intervenants potentiels y sont identifiés, avec leurs compétences et prérogatives. En parallèle une cellule diagnostique vétérinaire a été créée. Elle regroupe un collectif de vétérinaires et personnes compétentes pour l'espèce lynx, qui apportent leurs expertises complémentaires dans le domaine vétérinaire et en ce qui concerne la connaissance de la biologie et de l'écologie de l'espèce. Mobilisable de manière réactive via un outil numérique permettant le partage de documents audiovisuels, cette cellule a pour objectif de réaliser une évaluation objective partagée de la situation (diagnostic, pronostic) et d'apporter un appui technique rapide aux personnes présentes sur le terrain auprès de l'animal en difficulté.

Un animal dit « en difficulté » est un animal dont la survie est supposée menacée du fait de son incapacité à pourvoir à sa survie dans le milieu naturel. Il peut s'agir d'un jeune lynx non émancipé, isolé et non autonome, ou d'un individu blessé, entravé dans ses déplacements ou atteint d'une pathologie incapacitante.

Marie-Laure Schwoerer

OFB-Réseau loup-lynx

Axe 3

Suivi de la portée de la femelle Lycka

Le collier GPS de la femelle Lycka a permis de suivre ses déplacements jusqu'en début d'année 2022. La période couverte par ce suivi comprend la mise bas et l'élevage de ses jeunes, nés fin mai/début juin 2021. A raison de 3 pointages GPS par 24h, ce suivi précis a permis de mettre en évidence l'évolution de l'utilisation de son territoire durant cette période particulière pour une femelle lynx.

Durant les mois de juin et juillet 2021, les petits sont restés dans la tanière, pendant que Lycka chassait dans un rayon de 3 km autour du gîte. Son domaine d'action était alors réduit à environ 30 km². Dès la fin du mois de juillet, alors que les petits étaient tout juste âgés de 2 mois, Lycka a commencé à les emmener lors de ses déplacements, notamment pour aller se nourrir. En effet, contrairement à de nombreuses autres espèces, le lynx n'apporte pas de nourriture à ses jeunes. Après la période d'allaitement à la tanière, l'alimentation carnée se fait directement sur les proies tuées par la mère. Les distances parcourues quotidiennement par Lycka accompagnée de ses jeunes variaient alors de quelques centaines de mètres (1,5 km au mois d'août) à 3 km. La taille du territoire parcouru par Lycka avec ses jeunes entre fin juillet et fin novembre était d'environ 90 km². Avant mise bas, la taille du territoire fréquenté régulièrement par Lycka, estimée grâce au suivi GPS, était de l'ordre de 200 km².

Ce suivi montre bien que la surface du territoire utilisé par un lynx varie au cours de l'année, particulièrement pour une femelle avec des jeunes, ainsi que pour les mâles au moment du rut (février/avril).

En ce qui concerne le suivi de terrain par piégeage photographique, il montre qu'a priori un seul jeune a survécu en 2022. Différents témoignages relatent l'observation directe d'un adulte et d'un seul jeune. Ils ont été détectés ensemble, Lycka et un jeune, au mois de février de cette année sur une vidéo faite par des naturalistes. Puis, le jeune seul a été à nouveau détecté sur photo par le Réseau en août 2022, au sein du territoire de sa mère où il peut être toléré durant les premiers mois qui suivent son émancipation.

Marie-Laure Schwoerer & Christelle Scheid

OFB-Réseau loup-lynx - Ecofaune

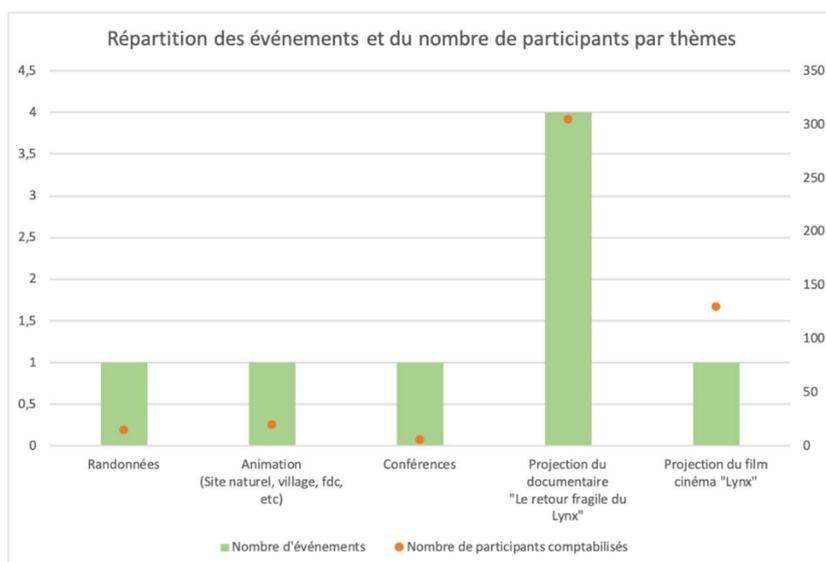


Cet événement d'envergure nationale et européenne s'est une nouvelle fois tenu cette année avec succès ! [Le bilan 2022 complet réalisé par la SFPEM est à retrouver ici.](#)

Zoom sur le massif des Vosges :

8 animations se sont déroulées en 2022 sur le massif vosgien, réparties selon la cartographie ci-contre.

Ces animations regroupaient des projections de films, des conférences et autres actions. Le graphique ci-dessous illustre cette diversité.



= une localisation d'évènement

Le ciné-débat avec le film documentaire « le retour fragile du lynx » de Laurent Geslin est l'animation qui a été le plus plébiscitée sur le territoire.

Pour les années à venir, la coordination nationale se poursuit par la SFPEM et la coordination locale sur le massif des Vosges sera animée par le PRA et la SFPEM.

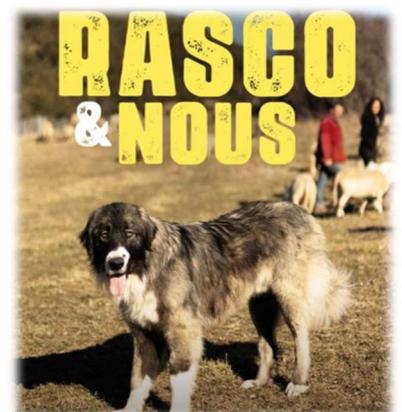
Si vous avez des idées d'animations pour 2023, n'hésitez pas à me contacter ! (contacts de l'animatrice du PRA indiqués à la fin de la lettre).

→ Evènements à venir :

Des projections du film **RASCO** d'Axel FALGUIER sont prévues en janvier 2023 sur le massif des Vosges. Ce film évoque le sujet des chiens de protection de troupeaux face aux grands carnivores. Accompagnés par des membres de l'Institut de l'Élevage, l'équipe de tournage est partie sur les routes de France à la rencontre d'éleveurs et de bergers pour comprendre et échanger sur la manière dont ils élèvent, mettent en place et gèrent au quotidien leurs chiens de protection.

Les débats seront réalisés en présence du réalisateur Axel FALGUIER. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Retrouvez la bande annonce ici : www.rascoetnous.fr



Le Réseau de suivi du loup et du lynx



L'Office français de la biodiversité (OFB) assure le suivi de ces espèces en s'appuyant sur un maillage d'observateurs de terrain formés à la collecte d'indices de présence.

Le Réseau loup/lynx est un outil de suivi destiné à rendre compte des tendances d'évolution des aires de répartition et de la démographie de ces espèces protégées afin d'évaluer leur état de conservation.

Vous avez observé un lynx, un loup, ou des indices de leur présence ?

Vos observations sont précieuses pour suivre l'évolution de la présence de ces espèces. Contactez sans attendre un correspondant du Réseau loup/lynx proche de chez vous ou adressez-vous directement à l'OFB dans votre département

Les correspondants du Réseau loup/lynx ont été formés à l'identification des indices de présence du loup et du lynx. Ils recueillent vos observations de manière standardisée et les transmettent au coordinateur départemental. Ils peuvent également vous apporter des informations relatives à ces deux espèces.

Contact animation régionale du Réseau loup/lynx :

Marie-Laure SCHWOERER / Tél : 06 07 12 80 67 / Courriel : marie-laure.schwoerer@ofb.gouv.fr



Un grand merci aux auteurs d'articles pour leur contribution à cette lettre d'information.

- Lettre d'information sur le PRA en faveur du Lynx dans le massif des Vosges -

Réalisation : Sandrine FARNY -animatrice du PRA Lynx Vosges- PNRVN
Relecture : Audrey STEPHAN DREAL GE

Contacts : Sandrine FARNY s.farny@parc-vosges-nord.fr 07 48 85 24 67

